



Communiqué de presse du 15 mars 2021

Un nouveau sourire pour répondre à la violence

MoutierPlus a affiché lundi un sourire encore plus grand sur la roche qui surplombe Moutier. La bâche représentant un immense smiley porteur des valeurs positives de l'organisation non-séparatiste mesure désormais 8 mètres sur 8. Elle remplace le précédent smiley, accroché le 5 mars, qui a été vandalisé et criblé de points d'impacts multiples. Une plainte a été déposée et l'enquête est en cours.

Les non-séparatistes ne se laissent pas abattre par les tentatives d'intimidation répétées. Ils condamnent fermement l'acte de vandalisme survenu. Manifestement, même une action cool, positive et sans emblème politique ou d'appartenance cantonale réveille l'intolérance à Moutier.

Peu après la pose, la première bâche a commencé à pendre étrangement. Le guide chargé de la remettre en place a constaté que la toile avait subi des déprédations en particulier aux points d'attache. En prévision de la tempête de vent et au vu des dégâts, MoutierPlus a décidé de retirer temporairement la bâche pour des raisons de sécurité. La toile est effectivement criblée de points d'impact. Cet acte de vandalisme fait l'objet d'une enquête et d'une analyse balistique.

Avenir définitivement réglé

En maintenant le sourire, MoutierPlus souhaite montrer que la ville peut prospérer et rayonner loin à la ronde en refermant à jamais le chapitre de la violence. Quoiqu'en disent les séparatistes et certains élus jurassiens, la Feuille de route du 4 février 2015, signée par les cantons de Berne et du Jura et la ville de Moutier est très claire : si la majorité de la population dit non, l'appartenance cantonale de la commune de Moutier sera **définitivement réglée**.

MoutierPlus s'engage pour le respect des valeurs qui constituent le fondement de notre pays. Le respect de l'adversaire et des processus démocratiques sont la clé de la réconciliation, du vivre ensemble et de l'état de droit. Affirmer qu'un oui permettra de tourner la page et de passer à autre chose, mais qu'un non constituerait un « gros problème », c'est bafouer la démocratie.


(Suite au verso)

Le vote de 2017, avec son score serré de 137 voix de différence, a été annulé pour des violations graves. Aujourd'hui, la population de Moutier doit pouvoir se prononcer sereinement. Sans pressions constantes, ni intimidations. La ville de Moutier et le canton de Berne ont annoncé au début du mois que des vérifications sont encore en cours pour déterminer le domicile politique de certaines personnes. MoutierPlus espère que cette fois, seules les citoyennes et les citoyens qui ont vraiment leur centre de vie à Moutier voteront, quelle que soit leur opinion politique.

Progresser et grandir ensemble

Moutier est une ville inventive et libre. Notre maison est à Moutier, dans notre Prévôté. Nous profitons d'un environnement sûr et prospère dans le Jura bernois. Les meilleures conditions du progrès économique, social et culturel se trouvent ici.

Rester dans le Jura bernois, c'est bien plus que privilégier le statu quo : c'est choisir de progresser et de grandir ensemble, plutôt que de diviser, rapetisser et réduire nos ambitions !

Pour un avenir serein et en grand format, N  N le 28 mars 2021.

La Feuille de route signée par les cantons de Berne et du Jura et la ville de Moutier le 4 février 2015 précise :

« Article 8 :

Dans le cas où les citoyens de Moutier décident de rejoindre la République et canton du Jura, la modification territoriale est soumise simultanément à l'approbation des citoyens des cantons de Berne et du Jura (conformément à l'article 53 alinéa 3 de la Constitution fédérale).

Dans le cas contraire, l'appartenance cantonale de la commune de Moutier est considérée comme définitivement réglée. »